



KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND

ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY

Règlement relatif aux barèmes des frais et amendes Hockey outdoor 2022-2023

1. Inscriptions d'équipes

1.1.	Belgian League Dames & Messieurs – Honneur & Nat 1	350€
1.2.	Belgian League Dames & Messieurs – Nat 2	260€
1.3.	Belgian League Dames & Messieurs – Nat 3	170€
1.4.	Open League Dames & Messieurs – Honneur & Nat 1	170€
1.5.	Autres divisions Dames & Messieurs	120€
1.6.	U14 – U16 – U19	40€/tour
1.7.	U10 à U12 – 2 ^{ème} tour	30€
1.8.	Coupe	50€

2. Arbitrage

2.1.	Arbitre national supplémentaire % quotas	250€/arbitre
2.2.	Prestation arbitrale supplémentaire % quotas	25€ / prestation
2.3.	Manque arbitre national % quotas	350€/arbitre
2.4.	Prestation arbitrale manquante % quotas	50€ / prestation
2.5.	1 ^{ère} absence arbitre national désigné	150€



2.6.	2 ^{ème} absence arbitre national désigné	300€
2.7.	3 ^{ème} absence (ou plus) arbitre national désigné	500€
2.8.	Déconvocation tardive arbitre national	50€
2.9.	Fraude identité arbitre ou absence nom d'arbitre sur la feuille de match	25€
2.10.	Arbitre non qualifié	15€
2.11.	E-learning : coût inscription / prolongation inscription / chance supplémentaire examen	6€ / 1,5€ / 6€
2.12.	Frais d'arbitrage Jeunes, Nat 1 Dames Belgian League, Nat 2 Messieurs Belgian League, DH Messieurs Open League	42€
2.13.	Frais arbitrage Nat 1 Messieurs Belgian League	49€
2.14.	Frais d'arbitrage Honneur Messieurs et Dames	56€
2.15.	Match Official	35€
2.16.	Coaching des arbitres	35€
2.17.	Rapport de coaching envoyé à et validé par l'ARBH dans les 5 jours suivants les rencontres Jeunes, Nat 1 Dames Belgian League, Nat 2 Messieurs Belgian League, DH Messieurs Open League	7€
2.18.	Rapport de coaching envoyé à et validé par l'ARBH dans	14€



les 5 jours suivants les rencontres Nat 1 Messieurs Belgian League	
2.19. Rapport de coaching envoyé à et validé par l'ARBH dans les 5 jours suivants les rencontres Honneur Messieurs et Dames Belgian League	21€
2.20. Défraiement KM arbitres, coaches d'arbitre et MO	0,4107€/km

3. Rencontres et rapports officiels

3.1. Validation rapport officiel hors délai	10€
3.2. Anomalie équipements	5€/anomalie
3.3. Publicité interdite maillot	125€/journée de compétition
3.4. Absence ball kids	50€
3.5. Feuille de match papier à encoder par secrétariat ARBH	25€
3.6. Non-participation à la procédure de contrôle des pièces d'identification	100€
3.7. Adaptation du score	10€ (pour le club visité)
3.8. Anomalie délégué au terrain (changement en cours de rencontre, pas d'accueil...)	250€
3.9. Absence délégué au terrain	500€
3.10. Belgian League Honneur et Nat 1 et 2 Dames et Messieurs : pas le diplôme	1250€/saison



requis par l'article du 7 du RS pour le coach (ou équivalent)	
3.11. U14-U19 – Coach non diplômé initiateur	300€/saison ou prorata (cfr article 7 RS)

4. Forfaits

4.1. Forfait à temps (plus de 24h avant la rencontre)	100€
4.2. Forfait tardif (entre 4h et 24h avant la rencontre)	170€
4.3. Forfait absence d'équipe	200€
4.4. Forfait règlement	200€
4.5. Forfait qualification	125€
4.6. Forfaits répétitifs	Le double des amendes déjà imposées pour chaque forfait
4.7. Forfait général avant le début de saison	250€
4.8. Forfait général après le début de saison	375€

5. Qualifications

5.1. Anomalies qualification	125€
5.2. Noyaux incomplets	75€/équipe
5.3. Introduction demande d'autorisation Joueurs hors Espace économique européen pour participer aux championnats de Belgian League	250€



5.4. Prolongation d'une demande d'autorisation Joueurs hors Espace économique européen pour participer aux championnats de Belgian League au cours d'une même saison	100€
5.5. e-learning Joueurs à partir d'U13 (infraction article 13 RS)	1 ^{ère} infraction : avertissement 2 ^{ème} infraction pour le même joueur : 25€ 3 ^{ème} infraction pour le même joueur : 50€ 4 ^{ème} infraction pour le même joueur : forfait qualification
5.6. Jeune jouant en sénior sans dérogation (article 12.8.2)	1 ^{ère} infraction : 50€ 2 ^{ème} infraction pour le même joueur : forfait qualification

6. Licence

6.1. Introduction d'un dossier de licence	1.000€
---	--------

7. Sanctions des comités

7.1. Comité contrôle	A l'appréciation du comité
7.2. Comité d'appel	A l'appréciation du comité

8. Divers

8.1. Adresse manquante de membre	5€
----------------------------------	----



KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY

8.2. Photo membre manquante ou non identifiable dans l'Application	5€
--	----